

Souveraineté La Solution inc.

Les rudes épreuves du français au Canada

Argumentaire



Après l'arrivée des Anglais en Nouvelle-France - Acadie et Canada - il aura fallu manoeuvrer vigoureusement pour éliminer les populations francophones des territoires et provinces hors Québec. Avec le texte suivant ainsi que celui sur « Les minorités francophones au Canada et les lois anti françaises » nous découvrons tout un plan du régime d'apartheid anti Canadien mis en place par le pouvoir anglo-impérialistes du 18^{ième} siècle jusqu'à nos jours.

1755 Lors de l'abominable déportation des Acadiens, les Britanniques expulsent 12 000 francophones de leur pays natal, déchirant familles et amitiés. Famine et misère attendent les survivants. Le peuple Acadien ne s'est jamais vraiment remis de ce drame atroce.

1871 Le «**Common School Act**» du Nouveau-Brunswick (l'ancienne Acadie) enlève aux minorités françaises vivant sur son territoire, leurs droits à l'école en français.

1877 Le «**Public School Act**» interdit l'enseignement du français à l'île-du-Prince-Édouard (un autre morceau de l'ancienne Acadie).

1890 Le Manitoba abolit les écoles catholiques et l'usage du français.

1905 L'Alberta réduit l'enseignement du français aux première et deuxième années à une demi-heure par jour.

1912 L'Ontario réduit l'enseignement du français à la première année du primaire (règlement XVII).

1914 La première guerre mondiale éclate. Les Canadiens-Anglais réclament la conscription mais le Québec la rejette en bloc. En guise de représailles, l'Ontario bannit le français de ses écoles.

1916 La loi Thornton abolit l'enseignement du français au Manitoba.

1927 Le KKK (Klu Klux Klan, regroupement fanatique anti-noir, anti-juif, anti-catholique et anti-français) devient très influent en Saskatchewan. Allié au mouvement orangiste, il prêche la déportation des noirs et des non-protestants et s'oppose à toute présence de la langue française, si minoritaire soit-elle, à l'extérieur du Québec. Le Klan est présent et très actif au congrès du Parti Conservateur provincial en mars 1928.

Plusieurs délégués du parti sont également membres du Klan et on les laisse distribuer leur documentation haineuse en toute quiétude.

1928 Avec le soutien de la hiérarchie protestante de la Saskatchewan, les klanistes montent des **campagnes contre l'utilisation du français dans les écoles**. Au printemps de 1928, les commissaires canadiens-français de la province sont traduits en justice pour avoir osé permettre l'enseignement du français pour une période de temps ayant dépassé l'heure permise par la loi et pour avoir permis la conversation française durant les heures de classe et de récréation. On doit remplacer le premier juge de paix à cause de ses liens avec le KKK. Après de longs mois, les commissaires sont acquittés mais le coût des avocats est élevé.

Il a fallu solliciter un appui financier de toute la population francophone pour payer la note.

1929 James T. M. Anderson est élu à la tête de la Saskatchewan. S'ouvre alors un chapitre sombre dans l'histoire des Fransaskois. Partisan du « English Only » dans les écoles, il prend immédiatement des mesures anti françaises. Quelques mois seulement après les élections, il abolit l'échange des brevets d'enseignement avec le Québec, ce qui rend **presque impossible le recrutement d'enseignants francophones**